

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

1338

Société :

N° W21-773531

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Actif

Pensionné(e)

Autre :

EL BELAIDI Ferdinand

Date de naissance :

15/11/1996

Adresse :

N°14, APPT 14, Résidence Al Firdaus, oufaya
casablanca

Tél. :

06 11 58 05 23 Total des frais engagés : 2409,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. CHAOUI ROQAI Yasmine
Ophtalmologue
88, Rés. "Colza" Appt 3
Bd Oum Rabii - Casablanca
INDE : 061285011

Date de consultation :

29/11/11

Nom et prénom du malade :

EL BELAIDI FERDANSS Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

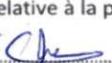
correction optique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 09/12/2011

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29.11.22	60	1	2500Dhs	INP : Dr. CHAOUI ROCH Nashwa Optéalmologue 88, Rés. "Colza" Appr 3 Bd Oum Rabii - Casablanca INPE : 06128691

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACEUTIQUE Dr. CHAOUI ROCH Nashwa 88, Rés. "Colza" Appr 3 Bd Oum Rabii - Casablanca	29.11.22	159,90

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

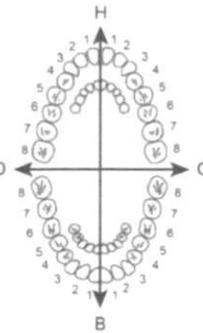
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Imane BENBASSI Opticienne de l'OPTIC 10, Rue 65 Magaria Oulala - Casablanca	05.12.22	Sp Tique	0000	0000	0000	0000

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

ODF PROTHÉSES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
G		
B		

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS **VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

Dr. CHAOUI ROQAI Yasmine

Ophtalmologiste

Adultes et enfants

Ancien Ophtalmologiste à l'Hôpital Militaire Mohamed V de Rabat

Ancien Interne au CHU Ibn Rochd de Casablanca

Diplômée en contactologie de Paris



الدكتورة الشاوي رقعي ياسمين

اختصاصية في طب و جراحة العيون

كبار و صغار

طبيبة سابقة بالمستشفى العسكري محمد الخامس بالرباط

طبيبة داخلية سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء

دبلوم جامعي في المدحشات اللاصقة بباريس



061286811

LARMABAK 0.9%

Collyre 10 ml - PPV: 54,10 DH



6 118001 100651

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

Casablanca le 29 novembre 2022

Mme EL BALAIDI FERDAOUSS

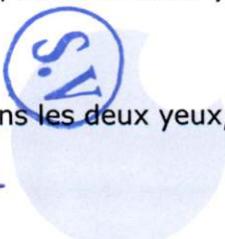
2x 52,90



VIKET

1 goutte 2 fois par jour , dans les deux yeux, pendant 2 Mois

54,10
LARMABAK



1 goutte 3 fois /jour, dans les deux yeux, pendant 1 Mois

T: 159,90

PHARMACIE ROCHDI
Rés. M. HASSANI
N° 3 Hay Hassani - Casablanca
700 1 20 39 26

Dr. CHAOUI ROQAI Yasmine
Ophtalmologue
88, Rés. "Colza" Appt 3
Bd Oum Rabii - Casablanca
INPE : 061286811

N° LOT: 221093E
EXP: 4/2025
PPV: 52DH90

N° LOT: 221093E
EXP: 4/2025
PPV: 52DH90

88, إقامة كولزا، الطابق الأول الشقة رقم 3، شارع أم الربيع، الحي الحسني . الدار البيضاء

88, rés. Colza, 1^{er} étage appt. N°3,Bd Oum Rabii, Hay Hassani - Casablanca

📞 05 20 39 26 46 ☎ 06 61 77 04 74 ✉ drychaoui@ophthalmo-casa.ma

Original
Optic^{oo}

Original
Optic[®]

FACTURE N°: 000443

Casablanca le : 05.12.22

Mr/Mme : EL BALAIID Firdaous

Wifak 3 Rue 65 Num 65 Magazin 5
Oulfa - Casablanca
RC : 449836 - INPE : 095031589
IF : 50650935
ICE : 002960353000021
Patente : 35005646

Nature des Verres : INDO organique huile huile minérale

Monture	Métal	Plastique		
V.L : - OD	+ 0,25			1200 HT
- OG	+ 0,25			800 HT
V.P : - OD				
- OG				
ADD /				
TOTAL				2000 HT

Arrêtée la présente facture à la somme de

Dens-Mille-Dix-Poings

Dr. CHAOUI ROQAI Yasmine
Ophtalmologiste

Adultes et enfants

Ancien Ophtalmologiste à l'Hôpital Militaire Mohamed V de Rabat
Ancien Intern au CHU Ibn Rochd de Casablanca
Diplômée en contactologie de Paris



الدكتورة الشاوي رقعي ياسمين
اختصاصية في طب و جراحة العيون
كبار و صغار

طبيبة سابقة بالمستشفي العسكري محمد الخامس بالرباط
طبيبة داخلية سابقة بالمستشفي الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء
دبلوم جامعي في العدسات اللاصقة باريس



061286811

Casablanca le 29 novembre 2022

Mlle EL BALAIDI FERDAOUSS

Monture + verres correcteurs
Organiques Filtre anti-lumière bleue

OD = + 0.25

OG = + 0.25



88, إقامة كولزا، الطابق الأول الشقة رقم 3، شارع أم الربيع، الحي الحسني . الدار البيضاء
88, rés. Colza, 1^{er} étage appt. N°3,Bd Oum Rabii, Hay Hassani - Casablanca

📞 05 20 39 26 46 ☎ 06 61 77 04 74 📩 drchaoui@ophthalmo-casa.ma